

Revue de Presse ObsAR du 6 Juillet

2011

10/06/2011

L'ObsAR lance 4 groupes de travail sur les achats responsables

Depuis mars 2011, l'Observatoire des Achats Responsables (ObsAR) travaille sur 4 problématiques afin de répondre aux préoccupations actuelles des « acheteurs responsables » : Indicateurs de mesure et reporting, Coût global et création de valeur, Relation donneurs d'ordres TPE/PME/PMI et enfin, Achat responsable : un levier pour l'insertion. Chacun des groupes de travail présentera ses enseignements lors du prochain colloque prévu en janvier 2012.

Chaque groupe, composé des adhérents et d'experts sur les sujets et animé par un membre du comité directeur de l'ObsAR et un adhérent, apportera des réponses et des solutions en matière de recherche de bonnes pratiques et d'outils pour aider les acheteurs à mettre en place ou développer leur **démarche Achats Responsables**. Les résultats de ces travaux donneront lieu des restitutions. Les membres du comité directeur de l'ObsAR reviennent sur les objectifs de leur groupe de travail.

- **Indicateurs de mesure et reporting**

« La présence d'indicateurs pertinents et adaptés aux achats responsables est indispensable à l'amélioration et au suivi de la performance de l'entreprise. Ces indicateurs permettent de fixer des objectifs et de mesurer les progrès et le chemin restant à parcourir » explique Guy Isimat-Mirin, 1er Vice-président de l'ObsAR et co-animateur du groupe de travail Indicateurs de mesure et reporting.

« Nos travaux vont donc se concentrer sur trois problématiques : définir la notion d'achats responsables et le périmètre de reporting, trouver des indicateurs pertinents et universels, et enfin, définir les moyens de collecte adaptés. Ces travaux devront aussi assurer la cohérence avec ceux menés autour de **l'ISO 26 000** et avec les orientations du projet de décret relatif au volet gouvernance du **Grenelle 2** ».

- **Le coût global et la création de valeur**

« L'objectif du groupe de travail sur le coût global et la création de valeur est d'aborder une nouvelle approche du coût d'achat. L'idée est d'étendre la notion actuelle (TCO) restreinte au coût du cycle de vie du produit en intégrant plus largement les coûts induits auprès de l'ensemble des parties prenantes ainsi que la dimension sociétale. C'est-à-dire que l'on va chercher à intégrer le coût des risques, les coûts cachés internes, les **coûts sociaux internes** et externes et les opportunités de création de valeur, et ce au

sein de l'entreprise mais également sur les parties prenantes externes : les fournisseurs en amont et les clients en aval » explique Jacques Schramm, Président de l'ObsAR et co-animateur de ce groupe de travail.

- **Relation entre donneurs d'ordres et TPE/PME/PMI**

« Une relation équilibrée, c'est mieux connaître les limites de chacun et les accepter pour établir une **relation durable et responsable** » note Alain Chatenet, délégué général de l'ObsAR et animateur du groupe de travail Relation entre donneurs d'ordres et TPE/PME/PMI. « Aujourd'hui, cette relation est au cœur du **développement d'une économie sociale**. Elle passe par le maintien des emplois et le **développement régional** de ces entreprises ». Pour autant, le contrat entre les deux univers peut créer des déséquilibres, impacter l'activité de l'entreprise concernée, voire même la fragiliser. « L'objectif principal de ce groupe de travail est de réunir des informations et concevoir des outils permettant aux responsables des PME/PMI de mettre en place leur politique d'Achats Responsables et de définir quels sont les critères acceptables de la part des donneurs d'ordre. Pour ceux-ci, c'est connaître les limites à ne pas dépasser dans le cadre d'une relation équilibrée avec les PME/PMI ».

- **Achat responsable : un levier pour l'insertion**

Enfin, Gérard Brunaud, Vice-président de l'ObsAR et animateur du groupe de travail Achat Responsable : un levier pour l'insertion nous explique le pourquoi de ce groupe : « dans les têtes comme dans la pratique, les achats durables sont très tournés vers la **protection de l'environnement** ...et c'est très insuffisant ! Les adhérents de l'ObsAR ont souhaité élargir leur objectif à une vision plus globale et prendre en compte le social à travers **l'insertion des personnes éloignées de l'emploi**. C'est une action plus complexe, certes, mais très efficace économiquement, à condition de savoir la pratiquer avec l'aide des institutions spécialisées. C'est enfin une action porteuse de sens et très « responsable », justement, pour toutes les entreprises et organismes qui se veulent solidaires de la communauté dans laquelle elles se situent ».

- **Avis de Sequovia**

Rappelons que la nouvelle réglementation du **Grenelle** en matière de reporting (**loi Grenelle 2 – articles 75 et 225 ; publication des décrets d'application prévue en avril 2011**) et la publication de la **norme ISO 26000** ont fortement contribué à faire évoluer les politiques d'achat des entreprises.

En effet, le contexte actuel illustre une préoccupation importante des secteurs public et privé quant à la mise en place d'une telle politique d'achats. Pas moins de 70% des responsables achats considèrent comme une priorité la mise en place d'une politique d'achats responsables (résultat légèrement influencé par la sphère publique). La notion d'incompatibilité entre les achats responsables et la productivité semblerait donc peu à peu s'estomper au vue de ces données.

L'étude de l'ObsAR a décelé un taux de réponse de 64% de la part du secteur privé ce qui illustre bien la prise en compte de cette thématique au sein des entreprises. Il a d'ailleurs été mentionné que 64% des entreprises du CAC 40 considéraient la démarche d'achats responsables comme primordiale au sein de leurs activités.

Autre constat très positif : 79% des répondants ont dévoilé avoir déjà mis en place une politique d'achats responsables au sein de leurs organismes avec une ancienneté moyenne de l'ordre de 3 ans. 9% estiment qu'ils en sont au stade de projet.

<http://www.sequovia.com>

14/06/2011

Achats durables : l'ObsAR à la recherche de bonnes pratiques

L'Observatoire des achats responsables (ObsAR) vient de lancer des groupes de travail sur quatre thématiques relatives aux achats durables. Les résultats seront restitués lors du colloque annuel de l'association, qui se déroulera le 23 janvier 2012.

Les quatre sujets d'études sont : les indicateurs de mesure et le reporting ; le coût global et la création de valeur ; la relation entre les donneurs d'ordres et les TPE, PME et PMI ; les achats responsables en tant que levier pour l'insertion. Composé d'adhérents de l'association et d'experts, chaque groupe de travail est animé par un adhérent et un membre du comité directeur de l'ObsAR.

Premier vice-président de l'observatoire, Guy Isimat-Mirin (Mazars) détaille les trois problématiques que traitera le groupe qu'il coanime, « Indicateurs de mesure et reporting ». « En cohérence avec la norme ISO 26 000 et le projet Grenelle 2, nos travaux se concentreront sur la notion d'achats responsables et le périmètre de reporting, les indicateurs pertinents et universels, les moyens de collecte adaptés. » Coanimé par le président de l'ObsAR, Jacques Schramm (A2 Consulting), le groupe « Coût global et création de valeur » tentera d'étendre la notion actuelle de TCO, restreinte au coût du cycle de vie du produit, en intégrant les coûts induits auprès de l'ensemble des parties prenantes ainsi que la dimension sociétale.

L'atelier « Relation donneur d'ordres-TPE/PME/PMI », coanimé par le délégué général de l'association, Alain Chatenet (Cdaf), va concevoir des outils permettant aux PME de mener une politique d'achats responsables et de déterminer les critères de sélection acceptables de la part des donneurs d'ordres. Enfin, pour le vice-président de l'ObsAR, Gérard Brunaud (Services des achats de l'État), le groupe dédié à l'insertion vise à « prendre en compte le social à travers l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Une action complexe, certes, mais très efficace économiquement, à condition de savoir la pratiquer avec l'aide des institutions spécialisées ».

<http://www.lettredesachats.com>

01/06/2011

Un tour de France pour promouvoir les achats responsables

Décision Achats N°198

01/05/2011

Peut-on acheter durable ?

Classe Export N°198

01/07/2011

1^{er} Observatoire Fast Close : Indicateurs et bonnes pratiques de mise en œuvre

Echanges N°289

01/07/2011

Colloque Achat Responsables, Evolution et Initiatives

Si Outilacier a agi sur ce sujet en pionnier depuis 15 ans, de nombreuses entreprises, dont quelques uns des plus grands groupes Français participent activement au développement des pratiques "d'Achat Responsables"

Colloque Achat Responsables, Evolution et Initiatives, qui s'est tenu le 17 janvier à la Maison de la Chimie dans le 7^{ème} arrondissement de Paris.

"Près de 70% des responsables achats considèrent comme une priorité la mise en place

d'une politique d'achats responsables (avec une légère prépondérance dans la sphère publique). Mais la mise en œuvre, récente, n'est encore le fait que de 17% des répondants", commente Jacques Schramm.

<http://www.outilacier.com/outillage-fournitures-industrielles>

06/02/10

Les Achats responsables arrivent peu à peu à s'imposer en entreprise

Près de 87% des organisations publiques et 71% des entreprises privées déclarent avoir mis en place une démarche d'**achats responsables**, selon une étude réalisée par **A2 Consulting** et **Mazars***, en collaboration avec la **Cdaf** et le **SAE**. Les principaux résultats de cette enquête ont été dévoilés à l'occasion d'un colloque sur les achats responsables organisé le 25 janvier dernier, à Paris.

Cette enquête réalisée en ligne montre que les pratiques des entreprises et des organisations publiques ne sont pas aussi responsables que cela. «Les actions en faveur de l'environnement sont les plus abouties, mais les donneurs d'ordres sont encore en retard par rapport à la dimension sociétale du développement durable et en matière de gouvernance achats», résume Jacques Schramm, p-dg d'A2 Consulting. Par exemple, près de 80% des responsables achats ayant répondu à l'étude reconnaissent ne pas se soucier de l'impact de leur stratégie sur les fournisseurs.

Peu de mesures en faveur des TPE/PME

Par ailleurs, il apparaît que les donneurs d'ordres ne favorisent guère l'accès des TPE/PME aux marchés. Seules 34% des entreprises et 21% des organisations publiques référencent de manière proactive les petites structures.

Seulement 28% des premières et 13% des secondes acceptent de baisser le seuil de dépendance client pour que les PME innovantes ou en création ne soient automatiquement exclues des appels d'offres. «Sur ce point, et malgré les réformes en faveur des PME, les acteurs publics ont encore des marges de progrès très élevées, remarque Alain Chatenet, expert en achats responsables chez A2 Consulting.

Les bonnes pratiques en la matière semblent venir du privé.» À commencer par la non-discrimination des petits fournisseurs. Ainsi, près de 55% des entreprises n'excluraient pas des appels d'offres les PME ou les TPE en raison de leur taille ou de leur absence de référence. En revanche, la technique de l'allotissement, censée favoriser les PME/TPE, semble plus adoptée dans le public que dans le privé (44% contre 22%).

À noter qu'une grande majorité des répondants déclarent régler leurs fournisseurs dans un délai inférieur à 60 jours, mais une part relativement importante (58%) reconnaît ne pas toujours se préoccuper de la trésorerie de leurs prestataires. Les politiques de paiement préférentielles pour certains fournisseurs (entreprises en difficulté, entreprises en création, TPE/PME, entreprises innovantes, etc.) sont peu courantes.

Peu de critères RSE

Autre thème abordé par l'enquête A2 Consulting : l'évaluation RSE des fournisseurs. Sur ce thème, les donneurs d'ordres ne semblent pas au point puisque près de 39% d'entre eux reconnaissent ne pas maîtriser les actions de RSE de leurs fournisseurs.

Lors des référencements et des mises en concurrence, la pondération du critère RSE est le plus souvent inférieure à 5% alors que les bonnes pratiques en la matière préconisent un taux proche voire supérieur à 20%.

Sans surprise, la maîtrise de l'environnement apparaît comme le risque le mieux maîtrisé par les donneurs d'ordres. L'étude souligne toutefois que des progrès restent à accomplir sur certains points tels que la maîtrise des consommations internes et de celles des fournisseurs.

En revanche, la dimension sociale des achats responsables est, semble-t-il, oubliée. Ainsi, les problématiques d'insertion sont très peu prises en compte lors des appels d'offres, sauf vis-à-vis des personnes handicapées, «sans doute en raison de l'impact élevé des mesures réglementaires et fiscales en la matière», précise Jacques Schramm.

Sur certains points, le secteur public possède une longueur d'avance sur le privé. Par exemple, 68% des acheteurs publics interrogés affirment avoir pris des mesures en faveur des personnes éloignées de l'emploi, contre 45% pour les acheteurs du privé.

<http://fonctionachat.wordpress.com/category/bonne-pratique/>